



Mardi 27 mars 2007....N° 43

QUALIFIES... PAS QUALIFIES...
QUALIFIES...etc

ORDRE ET CONTROLDRE les médecins généralistes sont une fois de plus le jouet d'une bien triste mascarade. Tout le monde savait que 2007 devrait être l'année de la médecine générale devenue spécialité à part entière. Le 19 octobre 2006, l'Ordre précisait ce point et [demandait](#) rapidement les mesures législatives et réglementaires nécessaires. Le ministère quant à lui faisait avancer le processus législatif. Les syndicats signataires et madame Lacaille gagnaient du temps en amusant la galerie. Et ce qui devait arriver arriva dans un magnifique foutoir. L'Ordre a écrit dans un premier temps aux conseils départementaux de [qualifier](#). Puis il a envoyé une [circulaire](#) pour revenir en arrière. En même temps, le ministère, après avoir provoqué le [rapport Lancry](#) lance une "concertation" sans ministre alors que les premiers généralistes qualifiés ([exemple 1](#)) sont tout à fait susceptibles de demander Cs et d'appliquer les majorations des médecins spécialistes pendant que leurs confrères moins bien servi ([exemple 2](#)) attendent.

SPECIALISTE EN MEDECINE GENERALE La situation est donc simple : il y a de nombreux généralistes qui ont reçu un document de leur Ordre départemental qui les qualifie de "spécialiste en médecine générale" à partir d'une date précise. Ceux là sont en droit d'écrire à leur caisse pour l'en avertir et d'appliquer la nomenclature "[spécialistes](#)". Si les caisses contestent, [contactez nous](#) afin d'entamer une procédure. Si c'est difficilement applicable à tous les patients (pour des raisons pratiques), ça vaut en tout cas le coup de le faire pour quelques cas (de préférence en tiers payant, ce qui ne met pas les patients dans le circuit juridique) afin de susciter une jurisprudence. Les autres, à qui l'Ordre n'applique pas ses propres directives, sont en droit de protester pour discrimination. Dossier sur notre site.

HAS : EPP MODE D'EMPLOI La HAS (Haute Autorité de Santé) a publié un [mode d'emploi de l'EPP](#) avec un [communiqué](#) l'annonçant. Pour simplifier, vous avez 5 ans pour valider une démarche EPP. Les renseignements se trouvent en principe auprès de votre URML, mais les modalités pratiques font appel aux [organismes agréés](#). Voici, extraits de la liste, quelques organismes nationaux connus : [fmc Action](#), [SFMG](#), [Adesa](#), [Unaformec](#). Vous avez toutfois le temps et nul n'est besoin de se précipiter.

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à courrier@espacegeneraliste.org. Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur [cette adresse](#). Pour adhérer, envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. **Si vous lisez mal cet EG Zapping (il doit être en couleur), sur PC allez dans Affichage/Message HTML et ça doit s'arranger.** Sinon, cherchez le sur le site Espace Généraliste. Vous pourrez aussi l'imprimer en PDF en le récupérant sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de Xavier Tarpin pour les comptes et Pierre Néviens pour le [site Internet](#).

ACTIVITE MEDICALE tranquille avec quelques viroses et autres varicelles. Les gripes 2006-2007 ont pratiquement toujours été des gripes A. La mortalité déclarée par grippe se monte à 35 cas pour la saison en France. Voir [GROG](#) et [INVS](#). Le dernier BEH publié sur le net est le gros pavé thématique de surveillance des [cancers](#) en France. Si on compare l'évolution des médecins GROG entre la saison 2005-2006 et la saison 2006-2007, les actes ont été (un peu) plus nombreux pour 62% des 21 semaines analysées, les infections respiratoires inférieures dans 43% des semaines et les arrêts de travail ne bougent pas.

LES MOUCHES ET LE VINAIGRE La Drees vient de publier les [chiffres](#) : en 2005, revenu net moyen du généraliste : 63 880 euros (pour 56 heures de travail hebdomadaires au moins, travail effectué le plus souvent sans moyens techniques ou humains conséquents). Revenu net moyen des autres spécialités (103 850 euros, pour 45 heures de travail hebdomadaires, travail allégé bien souvent par un secrétariat). Comme pour les années antérieures, comme pour les années à venir, en 2007, nous vérifierons encore et toujours in vivo le modèle expérimental : les mouches ne sont pas attirées par le vinaigre, ni nos futurs médecins par la médecine générale, même devenue spécialité.

REVENUS COMPARES Ce n'est pas très facile, mais on peut quand même essayer de calculer le [revenu horaire réel](#) des professions médicales. Dans le domaine de la santé, cela donne 34 euros/heure soit 17 euros net/heure en équivalent salarié pour le généraliste libéral. A titre de comparaison : spécialiste moyen libéral : 70/35; radiologue moyen libéral : 142/71;

médecin conseil débutant : 48/24; médecin conseil fin de carrière : 100/50; PH débutant public exclusif : 36/18; PH fin de carrière public exclusif : 63/31,5.

INFIRMIER(ES) MEME COMBAT On n'est pas sectaires et quand madame Lacaisse, pour calmer les revendications des généralistes, essaie de nous arracher des larmes pour les infirmières, elle a bien raison. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : il y a 435 000 infirmières (87%) et infirmiers en France. 73% de la profession exerce en établissement, et est donc salariée. Il y a 6 000 postes à pourvoir sur la seule Ile-de-France. Dans les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers), 10 % des places restent non pourvues, et près de 23% des étudiants admis en 1^o année ne vont pas au bout de leur formation. 8 à 10% des postes en maison de retraite sont vacants. La durée d'exercice professionnelle serait en moyenne inférieure à 10 ans. En début de carrière salariée le revenu net est d'environ 10 euros/h (hors primes nuit, ...). En fin de carrière, il est au maximum (cadre infirmier) de 21,5 euros/h !

ACADEMIE DE MEDECINE Serait elle un repaire méconnu de révolutionnaires ? En tout cas, leur [analyse](#) de l'organisation de la médecine en France et la nécessité de faire des réformes importante décoiffe. Dans un [rapport](#), ils proposent en particulier une mise à niveau de la médecine générale avec les autres spécialités, la réforme des modes de paiement, le regroupement en maisons de santé, la restructuration de l'hospitalisation...

DECRET DMP Ca phosphore dans les cabinets ministériels et le [décret](#) qui doit donner du corps légal au DMP est soumis à concertation ainsi que la fameuse [matrice des droits](#) qu'il faut avoir vu une fois dans sa vie pour ne pas mourir idiot ! Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous [faire parvenir](#) vos réflexions.

REY ET JURIN Ces confrères (il faut faire un effort pour utiliser ce mot en ce qui les concerne) spécialistes qui avaient pondu une [lettre à Ségolène Royal](#) absolument inadmissible se sont (enfin) fait [remonter les bretelles](#) par leurs confrères généralistes à l'Assemblée générale de la CSMF de ce week-end qui a adopté une [motion](#) à l'unanimité (ils étaient absents, les deux zigotos ?). Il est donc inutile que nous envoyions la [plainte](#) qui était prête et attendait cette AG pour partir. C'est mieux comme ça. Une mention spéciale au président de la CSMF, Michel Chassang, qui est paraît-il médecin généraliste, et a laissé ce texte à la candidate sur le site de la CSMF plus d'un mois.

PATHOLOGIE DU TRAVAIL un site intéressant permet de retrouver de nombreuses infos concernant les [pathologies du travail](#) : c'est celui de l' [ORS](#) (Observatoire Régional de Santé) de PACA.